

## Règlement du Challenge des festivals Saison 2025-2026

Une autre approche du Bridge, « le bridge festif », organisé dans des lieux qui offrent un moment privilégié tout en permettant aux joueurs de côtoyer des champions et des joueurs de tous pays.

La volonté de la FFB est de mettre en avant les festivals de bridge par la création d'un challenge sortant du cadre des compétitions et ouvert à tous.

Outre la dotation en Points de Performance (PP) propre à chaque tournoi, ce challenge est doté de PP sur la base d'un classement individuel.

Les festivals seront classés selon leur nombre d'épreuves et de tables (une fois leur participation connue).

Pour simplifier la compréhension de ce règlement, la FFB distingue les festivals en « festivals bleus » et en « festivals verts ».

### 1. Critères minimaux de participation au challenge :

- Pour les festivals bleus : Trois épreuves : Open – Mixte – IMP et/ou Patton ou deux épreuves en deux séances chacune
- Pour les festivals verts : Deux épreuves : Open – Mixte – IMP et/ou Patton totalisant au moins trois séances
- Pour les festivals bleus : participation d'au moins 40 tables
- Pour les festivals verts : participation d'au moins 30 tables
- Séances : au moins 2 séances de 26 à 30 donnes

### 2. Principes de dotation :

La dotation en PP de chaque joueur est calculée en prenant en compte les paramètres suivants :

- Le rang de sa paire ;
- le nombre de paires ou d'équipes du tournoi ;
- le nombre de séances du tournoi ;
- la catégorie de tournoi : Open, Mixte, IMP ou Patton.

Le nombre de paires du classement général dotées est fonction de la catégorie du tournoi : 15% en Open, 10% en Mixte et IMP, 12% en Patton.

Dans les épreuves par paires, outre les dotations du classement général, des dotations spécifiques sont attribuées

- d'une part pour les paires d'IC compris entre 154 et 130 : respectivement 14 et 8 paires en Open et en Mixte/IMP.
- d'autre part pour les paires d'IC inférieur ou égal à 130 : respectivement 10 et 5 paires en Open et en Mixte/IMP.

Si une paire venait à être classée dans le classement général et un classement spécifique, elle se verrait attribuer la meilleure des dotations.

Le détail des formules de calcul est donné en annexe du présent règlement.

**A titre indicatif, pour donner des ordres de grandeur :**

- Classement général

|                                                        | Open      | Mixte/Imp | Patton    |
|--------------------------------------------------------|-----------|-----------|-----------|
| Nombre de paires / d'équipes                           | 150       | 150       | 75        |
| Nombre de séances                                      | 3         | 3         | 3         |
| Nombre de paires / équipes dotées                      | 23        | 15        | 9         |
| <b>Dotation PP joueurs de la 1<sup>ère</sup> paire</b> | <b>27</b> | <b>12</b> | <b>29</b> |

- Classements spécifiques

|                                                | Open<br>154<=IC<130 | Open<br>IC<=130 | Mixte<br>154<=IC<130 | Mixte<br><=130 |
|------------------------------------------------|---------------------|-----------------|----------------------|----------------|
| Nombre de paires dotées                        | 14                  | 10              | 8                    | 5              |
| Nombre de séances                              | 3                   | 3               | 3                    | 3              |
| <b>Dotation PP de la 1<sup>ère</sup> paire</b> | <b>17</b>           | <b>10</b>       | <b>8</b>             | <b>5</b>       |

Prix spécial jeunes dans tous les festivals :

- 300 € à la première paire ayant une licence cadet ou junior au tournoi open/2 par festival
- 1 invitation (droit d'engagement) pour la deuxième paire ayant une licence cadet ou junior au tournoi

open/2 par festival au 1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> entraînement national (selon IC de la paire).

### 3. Classement du challenge :

- 60 PP maximum pour l'ensemble des festivals.
- Pour chaque festival, les joueurs seront classés en fonction des points d'expert hors bonus.
- Aucune obligation de jouer avec le même partenaire.
- Au moins deux participations dans 2 festivals bleus et une participation dans un festival vert.

### 4. Engagement des organisateurs :

- Implication des clubs locaux :
  - ✓ Tarification spéciale pour les membres du club
- Prix spécial pour les licenciés junior et cadets
- Négociation de tarifs d'hébergement pour les participants.
- Le festival doit être arbitré au moins par un arbitre national si c'est un festival bleu.
- Établir des contacts avec les autorités locales.
- Les prix distribués (espèces et lots en nature) doivent représenter au moins 60 % des droits d'engagement (cf.RNC).
- Créer un espace dédié pour l'affichage du règlement dans l'espace du festival.

Les organisateurs doivent s'engager à mettre en œuvre des actions de promotion du bridge en parallèle du festival. Mettre en œuvre a minima deux des opérations suivantes :

- Organiser un tournoi réservé aux joueurs d'IC  $\leq 41$  (3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> séries)
- Offrir au moins 2 invitations pour 1 séjour d'au moins 2 nuits avec droits d'inscription offerts dans un autre festival ou lors d'un événement promotionnel.
- Réaliser une opération d'initiation au bridge à destination du grand public.

## 5. Communication :

### ➤ La FFB fournit des outils et des supports

- ✓ Visibilité : visuels (pastille, bannières web), kakémonos (1 par festival) qui reprend le visuel créé avec l'ensemble des festivals. Des espaces réservés aux festivals, au siège à Saint-Cloud, pour la mise à disposition des flyers et affiches.
- ✓ Relations presse : la FFB envoie un communiqué de presse avant le festival.
- ✓ Communication : sur les supports FFB
- ✓ Animations : des kits (affiches, t-shirt, méthode initiation, jeux de cartes, Petit Bridge...)

### ➤ Éléments attendus des organisateurs

- ✓ Le programme et la dotation du festival
- ✓ Des visuels : du festival, de la ville, de l'affiche ou du logo (avant), et des vainqueurs (après)
- ✓ Annoncer la participation au challenge des festivals :
  - en apposant la pastille « Challenge des festivals » sur leurs supports de communication.
  - sur leur site internet : bannières web + lien vers résultats challenge
  - nommer une personne contact avec la FFB
  - donner de la visibilité au kakémono offert par la FFB

## 6. Dotation du challenge des festivals

- Classement scratch : Dotations en séjours et en invitations à des festivals.

*Le premier de chaque catégorie (Challenge, Performance, Expert) : 1 bon séjour d'une valeur minimale de 900 €.*

*Le deuxième de chaque catégorie (Challenge, Performance, Expert) : 1 bon séjour d'une valeur minimale de 500 €*

*Les troisième et quatrième de chaque catégorie (Challenge, Performance, Expert) : Les droits d'engagement pour un festival complet parmi les XXX participants du challenge.*

*En cas d'ex-aequo, le joueur ayant joué le plus de tournois se verra attribuer le prix.*

*En cas de nouvelle égalité, le joueur le moins bien classé se verra attribuer le prix.*

### Remarques :

- Ces prix ne pourront être attribués que si tous les festivals participants offrent au moins 2 invitations chacun (1 invitation = droits d'engagement pour une paire).
- Ces invitations seront proposées en commençant par les joueurs d'IC ≤41 (3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> séries), ils auront ainsi le choix du festival.

- Les gagnants ne pourront pas recevoir une invitation pour un festival du comité où ils sont licenciés.

La dotation sera revue chaque année.

Préconisation sans garantie de bonne fin à intégrer dans le règlement intérieur du festival :

L'organisateur du festival peut refuser d'admettre, dans une épreuve, toute personne dont la tenue notamment vestimentaire ne répondrait pas aux critères généralement admis dans les compétitions de bridge ou plus généralement dans les manifestations et/ou événements se déroulant sur le territoire français ainsi que toute personne dont des manquements passés aux principes d'éthique et de discipline dans la pratique du jeu rendraient la présence incompatible avec un déroulement serein de la compétition.

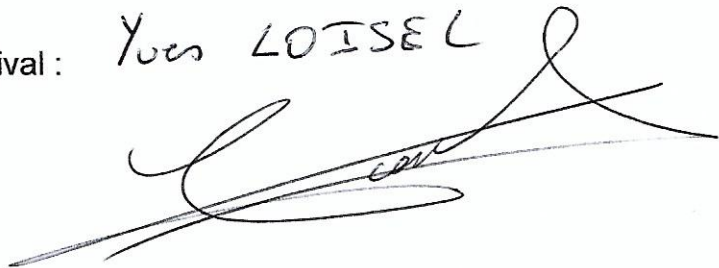
Par ailleurs, les intervenants dans les festivals doivent être soit bénévoles soit, s'ils sont rémunérés, répondre aux critères imposés par l'URSSAF et plus généralement le droit social français.

Fait à Saint Cloud le...16 Mars 2025

Nom du festival : Festival International du Touquet

Nom du responsable du festival : Yves LOISEL

Signature du Président du festival : Yves LOISEL

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'Yves LOISEL', written over the printed name.

## Annexe : Calcul des PP du challenge des festivals

### 1- PP du classement général

L'attribution en PP de chaque joueur de la paire ou de l'équipe est donnée par la formule suivante :

$$P(r) = K * \frac{(N + \frac{1}{a} - r + 1)}{(N * \frac{1}{a} - 1)}$$

$$K = C * N * (1 + \frac{S - 2}{4})$$

Dont les paramètres sont définis ci-dessous.

| Paramètre | Open              | Mixte / IMP | Patton           |
|-----------|-------------------|-------------|------------------|
| $r$       | Rang de la paire  |             | Rang de l'équipe |
| $N$       | Nombre de paires  |             | Nombre d'équipes |
| $S$       | Nombre de séances |             |                  |
| $1/a$     | 15%               | 10%         | 12%              |
| $C$       | 0,14              | 0,06        | 0,28             |

### 2- Paires d'IC 154<=IC<130

Pour les paires dont l'IC est compris entre 154 inclus et 130 exclu, l'attribution en PP de chaque joueur de la paire est donnée par la formule suivante :

$$P(r1) = K * \frac{(N1 + \frac{1}{a} - r1 + 1)}{(N1 * \frac{1}{a} - 1)}$$

$$K = C * N1 * (1 + \frac{S - 2}{4})$$

Dont les paramètres sont définis ci-dessous.

| Paramètre | Open                                                                                       | Mixte / IMP |
|-----------|--------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| $r1$      | Rang de la paire dans le classement des paires d'IC compris entre 154 inclus et 130 exclu. |             |
| $N1$      | Fixé à 140                                                                                 | Fixé à 80   |
| $S$       | Nombre de séances                                                                          |             |
| $1/a$     | 10%                                                                                        | 10%         |
| $C$       | 0,09                                                                                       | 0,09        |

### 3- Paires d'IC <=130

Pour les paires dont l'IC est inférieur ou égal à 130 exclu, l'attribution en PP de chaque joueur de la paire est donnée par la formule suivante :

$$P(r2) = K * \frac{(N2 + \frac{1}{a} - r2 + 1)}{(N2 * \frac{1}{a} - 1)}$$

$$K = C * N2 * (1 + \frac{S - 2}{4})$$

Dont les paramètres sont définis ci-dessous.

| Paramètre  | Open                                                                        | Mixte / IMP |
|------------|-----------------------------------------------------------------------------|-------------|
| <i>R2</i>  | Rang de la paire dans le classement des paires d'IC inférieur ou égal à 130 |             |
| <i>N2</i>  | Fixé à 100                                                                  | Fixé à 50   |
| <i>S</i>   | Nombre de séances                                                           |             |
| <i>1/a</i> | 10%                                                                         | 10%         |
| <i>C</i>   | 0,07                                                                        | 0,07        |

2